

Mode d'emploi - Transcodage CSARR vers CSAR

Onglet de transcodage, de contrôle des pondérations et de préparation d'une liste d'actes CSAR.

1. A quoi sert cet onglet ?

Cet onglet aide à passer du codage CSARR actuel au codage CSAR. Il peut être utilisé dans deux sens :

- saisir un acte CSARR pour voir son acte CSAR équivalent ;
- saisir directement un acte CSAR pour tester sa pondération, ses modalités et ses exclusions.

Principe fondamental de pondération

Un acte CSAR n'a pas de pondération autonome.

La pondération affichée est retrouvée par la règle officielle suivante :

CSAR + M1 -> CSARR de référence -> pondération CSARR -> pondération du CSAR

Le choix M1 est donc essentiel : pour certains actes, l'individuel et le collectif ne pointent pas vers le même CSARR de référence.

Exemple clé : **11S01**

M1 individuel -> CSARR de référence **ZFR+002** -> pondération **35**

M1 collectif -> CSARR de référence **PER+233** -> pondération **70**

2. Saisir le contexte et l'acte

Commencer par choisir le contexte de codage :

- **Intervenant** : profession qui code l'acte ;
- **CM** : catégorie majeure ;
- **GN** : groupe nosologique.

Sans intervenant, la page considère qu'il n'y a pas de codeur actif. La liste des actes gardés est alors vidée, ainsi que CM et GN.

Saisie du code

Dans le champ de code, on peut saisir :

- un code **CSARR**, par exemple **ALQ+001** ;
- ou un code **CSAR**, par exemple **11S01**.

Si le code est un CSARR, l'onglet affiche le CSAR équivalent. Si le code est déjà un CSAR, il est testé directement.

M1 et M2

M1 distingue l'individuel du collectif. Le bouton est actif uniquement si l'acte CSAR l'autorise.

M2 distingue monopro et pluripro. A ce stade, M2 est conservé dans le résumé mais ne modifie pas la pondération.

Attention : pour les actes avec modalité collective, le choix M1 peut changer le CSARR de référence, donc la pondération.

3. Pondération et modulateurs

La ligne de pondération indique le score calculé, le CSARR de référence utilisé et le statut SPE / Non SPE quand il est disponible.

Temps

Le temps n'est proposé que pour les actes CSAR officiellement éligibles au modulateur de temps. Pour les autres actes, le menu affiche **N/A**.

Si le temps est applicable, il ne s'ajoute pas à la pondération de base : il la remplace seulement si sa valeur est supérieure.

Exemple : base 35, durée correspondant à T2 = 80 -> on retient 80.

Si base 70, durée T0 = 25 -> on conserve 70.

Lieu

Le lieu s'ajoute après le calcul du temps. Exemple : pondération après temps = 80, L1 = +30 -> total 110.

Technicité et extension documentaire

La technicité est proposée uniquement si l'acte CSAR l'autorise. Elle décrit l'utilisation d'un plateau technique spécialisé. A ce stade, elle n'ajoute pas de pondération.

L'extension documentaire décrit un plateau ou équipement mobilisé. Il n'existe pas de correspondance officielle acte par acte : elle doit donc être choisie uniquement si elle est pertinente pour l'acte réalisé.

4. Garder les actes et contrôler les exclusions

Quand un acte est correctement défini, le bouton **Garder l'acte** l'ajoute dans la liste en bas de la page.

La ligne gardée contient uniquement les informations utiles : code CSAR, pondération, SPE / Non SPE, M1, M2, temps, lieu, technicité et extension documentaire.

Contrôle des exclusions

A chaque nouvel acte testé, l'onglet compare l'acte en cours avec tous les actes déjà gardés.

La comparaison se fait dans les deux sens :

- l'acte en cours exclut-il un acte déjà gardé ?
- un acte déjà gardé exclut-il l'acte en cours ?

En cas d'exclusion

- le mot **EXCLUSION** apparaît en rouge à droite de l'acte en cours ;
- l'acte gardé concerné passe en rose / rouge ;
- une pastille **Exclusion** apparaît sur sa ligne ;
- le bouton devient **Garder quand même ?**.

Le bouton ne bloque pas totalement la saisie. Il avertit fortement l'utilisateur, mais permet de conserver l'acte si le test est volontaire.

5. Tests rapides avant utilisation

Ces exemples permettent de vérifier rapidement que l'onglet fonctionne correctement.

Test	Manipulation	Résultat attendu
Pondération M1	Saisir 11S01, puis passer M1 de individuel à collectif.	Individuel : ZFR+002 = 35 Collectif : PER+233 = 70
Temps applicable	Tester un acte éligible au temps, par exemple 01E01.	Menu Temps actif.
Temps non applicable	Tester 01S10.	Temps = N/A. Technicité proposée si disponible.
Exclusion	Garder 09M02, puis tester 09M03.	Alerte EXCLUSION rouge et acte gardé en rose / rouge.
Code invalide	Tester 01E20 ou ALQ+400.	Message d'erreur, pas de pondération abusive.

Avant une démonstration, vérifier la ligne de version technique en bas de page : **Page v76** et **Service v18**.